

**MAMIROLLE**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

Date de convocation :

20/11/2015

Date d'affichage :

03/12/2015

**Délibération**

N° 2015/83

Accusé de réception en préfecture  
025-212503643-20151126-2015-83-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2015  
Date de réception préfecture : 30/11/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-six novembre deux mille quinze, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Daniel HUOT, Maire.

**Etaient présents :**

HUOT Daniel, MARTIN Francine, LETHIER Daniel, SEYER Séverine, PARRA Miguel, LOOTEN Bernard, RICARD Edwige, PREVITALI Christian, BULLE Dominique, ANZALONE Nelly, LEBARBENCHON Florence, BRENET Martine, BICHET Monique, MAILLOT Dominique, BERNER Jean- Louis.  
formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mmes BOURGOIN Cécile, CLOIREC Céline et Ms COPPOLA Ernest et CUENOT Éric.

Procuration: de M. COPPOLA Ernest à M. Miguel PARRA

M. LOOTEN Bernard a été élu secrétaire

**OBJET: Revalorisation des tarifs de location de la vaisselle de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs actuels de location de la vaisselle ont été fixés par délibération n° 2013/47 du 11 avril 2013.

Monsieur le Maire propose d'appliquer les nouveaux tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016:

**Définition d'un couvert pour une personne :**

- 3 assiettes au choix entre assiette plate, creuse et a dessert
- 3 verres au choix entre verre à eau, à vin et coupe de champagne
- 5 couverts au choix (fourchette, couteau, cuillère à soupe, dessert, café)
- 1 coupe à glace ou une coupelle à fruits
- 1 tasse à café et sa soucoupe

**TARIFS :**

Nombre de couverts	De 1 à 60	De 61 à 100	De 101 à 150	De 151 à 200	De 201 à 260
	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
	46 €	63 €	83 €	100 €	115 €

**TARIFS pour les ASSOCIATIONS de la Commune de Mamirolle**

Nombre de couverts	De 1 à 60	De 61 à 100	De 101 à 150	De 151 à 200	De 201 à 260
	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
	22 €	30 €	40 €	50 €	55 €

La vaisselle de service sera mise à disposition à titre gratuit par l'employée communale en concertation avec le preneur, elle sera fonction du nombre de couverts demandés.

Le petit matériel de cuisine sera mis à disposition à titre gratuit.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de vaisselle susmentionnés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Toutefois les tarifs de vaisselle applicables à tous les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2015 seront ceux mentionnés dans la délibération du 11 avril 2013.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Le Maire

Daniel HUOT